

Marque de constructeur		Marque de véhicule		Type		Année		N°	
Camion (châssis)		BERNA		5 U...-H (Moteur T2 Lm)		1943/59		2 7 5 5 -8	
Caractéristiques Châssis type "5 U-H" et moteur type "T2 Lm" s/plaquette constructeur dans cabine									
Direction avancée.-A partir No.châssis : 20'563/1 Carburant mazout/diesel Nombre de cylindres: 6									
Constructeur du châssis Motorwagenfabrik BERNA A-G., Olten SO (CH)									
N° du châssis frappé à l'avant, s/traverse, derrière grille radiateur et s/plaquette constructeur									
N° du moteur frappé à l'avant, à droite, s/partie supérieure bloc-moteur et s/plaquette constr.									
Type du moteur T 2 / Lm (avec compresseur mécanique)									
Position du mot. à l'avant Frein-moteur sur échappement									
Cylindrée 8'725 cm³		Frein de remorque à air comprimé (direct et indirect)				Dimensions ext. en mm			
Temps 4		Transmission mécan. synchron. Treuil/Cabest. -				Longueur +)			
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 8 (4x2) *		Crochet de rem. s/demande		Largeur 2'400 9)			
Entrainement s/roues AR		Vitace en fre 5,5-9 km/h**)		Vols avant 1'935		Hauteur -			
Nombre d'axes 2		Vitace en prise dir. 53-73 km/h**)		Vols arrière 1'695		Empallement +)			
Nombre de pneus 6		Bleuqage différentiel s/demande++) Diam. de braq. +)				Porte à faux arr. +)			
Frein à pied à air comprimé à expansion interne WESTINGHOUSE, agissant s/toutes les roues									
Frein à main mécanique à expansion interne, av.servo à air comprimé, agissant s/roues arrière									
Poids		avant		arr.		total		Pneumatiques	
A vide		-		-		-		Dimensions 11.00-20 11.00-20 -	
Charge utile		-		-		-		Charge passu 3'250 3'250 -	
Total		-		-		-		Multiply Multiply -	
Garantie de fabr.		6'500 13'000		16'000		Jantes : à épaulement oblique 7.5x20		Hauteur ridelles -	
Poids max. garanti vr. train routier		35'000		-		Nombre de portes -		Porte à faux arr. -	
Direction: position		à droite - avancée ***)		-		Marque du moteur BERNA		C. V. irela 170 DIN	
Allonge		115		-		Course 140		C. V. impôts 44.436	
Forme de la carrosserie		+++)		-		-		-	
Nombre de places: total		-		(avant - milieu - arr. -)		-		Places debout -	
Side arrière		-		-		Side-car -		-	

§§§)

§§§) Valable aussi pour les anciens vhc., si: avec ressorts renforcés (AV= 13 et AR= 16 lames),
 - servo-cylindre avec piston au frein à pied à air comprimé-hydraulique,
 - frein à main agit sur cardan ou avec dispositif servo.

Équipement électrique : 24 Volt (avec starter à air comprimé : s/demande 12 Volt).
Mesure du bruit : §§) au régime fixé par le régulateur (env. 2'200 t/min.).

OBSERVATIONS et EXCEPTIONS :

+) Exécutions :

<u>Modèles</u>	<u>Genre de vhc.</u>	<u>Embattement</u>	<u>Longueur totale</u>	<u>Porte à faux AR</u>	<u>Diamètre de braguage</u>
5 U 45 H	Camion	4'500 mm	8'250 mm	2'300 mm	13,30 m
5 U 50 H	Camion	5'000 mm	8'950 mm	2'500 mm	16,80 m

- ++) Blocage du différentiel : indiquer s/rapport d'expertise si le vhc. est équipé d'un tel dispositif.
- +++) Équipement : est installé lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation individuelle.
- *) Transmission : boîte c.v. à 8 vitesses (commande pour 4 vitesses avec commande supplémentaire pour surmultipliées).
- **) Vitesse maximum : varie selon démultiplication du pont arrière.
- ***) Direction : sur demande avec servo-hydraulique.
- §) Largeur totale : n'est admis à circuler que sur le réseau routier ouvert par le Conseil fédéral aux véhicules jusqu'à 2'400 mm de largeur (LA art. 24 et ACF du 16.1.1948 resp. 9.8.1957).
- §§) Mesure du bruit : le bruit de l'échappement et du moteur doit être mesuré à chaque véhicule avant la mise en circulation. - Les véhicules trop bruyants doivent être renvoyés.

Arbon, les 13 et 14. 8.1958
Olten, les 13 et 14.11.1958

La Commission d'expertise-type